

Besançon, septembre 2023

Les IA-IPR de Lettres

À

Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres

Au début de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons chaleureusement la bienvenue aux collègues qui rejoignent l'académie.

Informations concernant le groupe des Lettres de l'inspection pédagogique régionale

- Les IA-IPR :

Jean-Luc BERTOLIN, jean-luc.bertolin@ac-besancon.fr

Pierre CHAMBEFORT, pierre.chambefort@ac-besancon.fr

Juliette SORLIN : juliette-aureli.sorlin@ac-besancon.fr

- Les chargés de mission auprès des IA-IPR :

Anne CLAUDE : anne.claude@ac-besancon.fr

Marie DUMAINE : marie-josephine.dumaine@ac-besancon.fr

Céline LUCCHI : celine.lucchi@ac-besancon.fr

Julie PETIT : julie.petit@ac-besancon.fr

Delphine POIRIER : delphine.poirier@ac-besancon.fr

- Les dossiers par IA-IPR :

- Pour le collège :

L'option français et culture antique en 6^{ème} : **Jean-Luc BERTOLIN**

DNB : **Juliette SORLIN**

Plan français : **Juliette SORLIN**

Évaluation nationale 6^{ème} : **Juliette SORLIN**

Évaluation nationale 4^{ème} : **Jean-Luc BERTOLIN**

- Pour le lycée :

Spécialité LLCA : **Jean-Luc BERTOLIN**

Spécialité HLP : **Jean-Luc BERTOLIN**

Les enseignements de théâtre : **Pierre CHAMBEFORT**

L'enseignement de culture générale et expression en BTS : **Jean-Luc BERTOLIN**

Le test de positionnement en seconde : **Pierre CHAMBEFORT**

Les EAF : **Jean-Luc BERTOLIN et Pierre CHAMBEFORT**

- Autres missions :

Coordonnateur académique pour l'enseignement des LCA : **Jean-Luc BERTOLIN**

Référent académique enseignement d'éloquence en 3ème : **Pierre CHAMBEFORT**

Référente académique illettrisme : **Juliette SORLIN**

Référent académique quart d'heure de lecture : **Jean-Luc BERTOLIN**

- Groupes de travail académiques auxquels participent les IA-IPR de Lettres

GT Devoirs faits : **Pierre CHAMBEFORT**

GT Évaluation : **Juliette SORLIN**

GT Grand oral : **Jean-Luc BERTOLIN**

GT Lettres et Tice : **Juliette SORLIN**

Vous pouvez nous contacter dans ou hors voie hiérarchique ; dans ce dernier cas par les courriels ci-dessus, ou par téléphone au secrétariat des IA-IPR : 03 81 65 49 33.

Nous vous remercions de consulter régulièrement votre boîte académique : les informations et les documents permettant d'éclairer votre pratique vous y sont envoyés tout au long de l'année grâce à des listes de diffusion spécifiques :

liste.enseignants-lettres-modernes-lyc@ac-besancon.fr

liste.enseignants-lettres-modernes-col@ac-besancon.fr

liste.enseignants-lettres-classiques-lyc@ac-besancon.fr

liste.enseignants-lettres-classiques-col@ac-besancon.fr

Nous rappelons que « répondre à la liste » n'est pas une fonctionnalité accessible ; seuls les IA-IPR écrivent et reçoivent à partir de ces listes.

L'appellation des listes de diffusion est conforme à la nomenclature nationale. Il faut savoir que ce sont des listes dynamiques qui se mettent à jour en fonction de l'évolution des données des enseignants. En cas de changement d'affectation, la mise à jour par les gestionnaires permet de réaffecter l'enseignant aux listes automatiquement.

Certains collègues nous disent qu'ils ne reçoivent pas nos messages. Il semble que le renvoi effectué entre messagerie professionnelle et messagerie personnelle soit la raison du dysfonctionnement.

Des ressources disponibles au niveau académique et national

- La circulaire de rentrée [est disponible](#). Trois objectifs sont identifiés : l'excellence, l'égalité des chances et le bien-être.
- [Le site académique](#) des Lettres rassemble toutes les ressources et les informations institutionnelles de la discipline.
IA-IPR référente : **Juliette SORLIN**
Webmestre : **Fanny COUTURIER** fanny.couturier@ac-besancon.fr
- [Tous les sites académiques](#) de Lettres constituent également des sources de documentation et d'information.

• Des ressources pour élaborer des activités pédagogiques à l'aide d'outils numériques.

- Vous trouverez sur l'espace collaboratif du [GT lettres-tice](#) un certain nombre d'exemples **d'activités pédagogiques pratiquées en classe avec les outils numériques**, analysées et commentées.

IAN (interlocuteurs au numérique éducatif) :

Fanny COUTURIER : fanny.couturier@ac-besancon.fr

Marie DUMAINE : marie-josephine.dumaine@ac-besancon.fr

- *ÉduNum Lettres* : mettant en avant des pratiques numériques proposées en académies par les groupes de réflexion disciplinaires, elles informent sur de nouvelles ressources numériques pour la classe ou utiles à la formation des enseignants : <https://eduscol.education.fr/2629/lettre-edunum-lettres>

• Des ressources pour le collège

- Heure de soutien et/ou d'approfondissement :

Texte de référence : B.O. n°16 du 20 avril 2023 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo16/MENE2302487N>

[Note d'intention : l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français et en mathématiques](#)

Vous pouvez consulter les premières ressources disponibles via le lien ci-après : <https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>

Ces ressources fonctionneront toujours par paire, de manière à présenter conjointement les deux versants du dispositif (soutien et approfondissement) pour chaque domaine et champ de compétences du français.

À la rentrée 2023, l'heure de soutien ou d'approfondissement permettra de travailler différentes connaissances ou compétences en fonction du degré de maîtrise des élèves. À partir des repères annuels de progression de CM2 et de sixième et des attendus de fin d'année, les équipes identifient les connaissances et les compétences devant faire l'objet d'un apprentissage renforcé ou approfondi pour chaque élève. Des groupes sont constitués dont la composition peut ensuite, le cas échéant, être ajustée suivant les résultats des élèves aux évaluations de sixième.

- Lecture :

Le nouvel ouvrage remis à tous les élèves de CM2 à la fin de l'année scolaire est une nouvelle édition de *L'Odyssée* d'Homère, adaptée par Murielle SZAC et illustrée par Catel. Cette création originale est éditée par la Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour l'opération « un livre pour les vacances », qui a pour objectif de transmettre le goût de la lecture et d'en renforcer la pratique pour tous les élèves :

<https://odysseum.eduscol.education.fr/lodysee-dhomere-un-livre-pour-les-vacances>

• **Des ressources pour le lycée**

Le programme limitatif de première :

- Pour rappel, le B.O. n°26 du 30 juin 2022 annonçait le programme des œuvres de première qui entrera en vigueur en septembre 2023, avec le renouvellement de l'**objet d'étude « Poésie du XIXe au XXIe siècle »**.
- Voir en ligne : [B.O. n°26 du 30 juin 2022](#)

L'annonce du renouvellement de l'objet d'étude « La poésie du XIXème au XXIème siècle » avec un an d'avance s'inscrit dans le souci de travailler sur le long terme. La commission nationale a fait le choix de répondre à la lettre du programme, en ouvrant en effet jusqu'au XXIème siècle et en proposant une autrice de la francophonie québécoise contemporaine.

L'édition d'Hélène Dorion (Bruno Doucey) actuellement disponible ne sera pas celle destinée aux élèves : il y a chez le même éditeur une édition au format poche.

Pour Rimbaud, un site remarquable d'un professeur de lycée pour la qualité des ressources proposées : <http://abardel.free.fr/>

Les premières ressources disponibles sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt#summary-item-6>

- Publication au BO du jeudi 6 juillet 2023, de la note de service concernant le **programme national d'œuvres pour l'enseignement de français en classe de Première des voies générale et technologique pour l'année scolaire 2024-2025**.
<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2315136N>

Objet d'étude pour lequel les œuvres sont renouvelées pour 2024-2025 : le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle

- LLCA : les programmes limitatifs pour 2023-2024
[Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de littérature et langues et cultures de l'Antiquité en classe terminale](#)
- Théâtre : les programmes limitatifs pour 2023-2024
[Programme limitatif pour l'enseignement optionnel de théâtre en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024](#)
[Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de théâtre en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024](#)

- Enseignement de culture générale et expression en BTS :

Les thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année pour la session 2024 sont parus :

- Thème n° 1 : « Invitation au voyage... »
- Thème n° 2 : « Paris, ville capitale ? »

Voir en ligne : [Note de service du 20 février 2023, parue dans le Bulletin officiel n° 11 du 16 mars 2023.](#)

[Textes de référence en BTS – Site des Lettres \(ac-besancon.fr\)](#)

• **Au collège et au lycée :**

- Le réseau Canopé propose aux enseignants une sélection de ressources sur la préparation des examens oraux : [L'offre de ressources sur le site du réseau Canopé](#)
- Comment utiliser des extraits de textes et des images dans le respect du droit d'auteur ?

Le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) est l'organisme qui gère collectivement, pour le compte des auteurs et des éditeurs, les droits de copie papier et numériques du livre et de la presse. Il propose [un site pratique à destination des enseignants.](#)

À propos des dispositifs

Nous attirons votre attention sur un certain nombre de dispositifs dans lesquels les professeurs de lettres sont impliqués.

- Les tests à l'entrée en 2^{nde} et en première année de CAP du 11 au 29 septembre 2023 : [Tests de positionnement de seconde et de CAP.](#)
- Le programme [Devoirs faits](#) qui permet à des élèves volontaires de bénéficier, au sein de leur collège d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux.
- Le Plan français qui est mis en œuvre dans le premier degré en lien avec le second degré. Il poursuit deux objectifs principaux : l'amélioration des compétences de tous les élèves, de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et la transformation de la formation continue des enseignants du 1er degré en français avec un plan national de formation s'appuyant sur une pédagogie explicite, progressive et systématique.

Rendez-vous de carrière 2023-2024

Lors de nos visites, nous souhaitons assister à la séance qui prend naturellement place dans le déroulement de la séquence d'enseignement (sauf évaluation sur table).

Lors de notre venue, annoncée dans le délai de rigueur de quinze jours, nous souhaitons pouvoir disposer des documents suivants :

- Projet pédagogique annuel et projet détaillé de la séquence en cours ;
- Tout document permettant de suivre la séance (photocopie, œuvre, manuel) ;
Classeurs ou cahiers d'élèves (nous pouvons en prendre d'autres durant le cours le cas échéant) ;
- Productions d'élèves (évaluées et/ou notées) ;
- Tout document lié à l'exercice professionnel que vous jugerez utile de présenter.

Dans la plupart des rendez-vous de carrière, le document de référence pour l'entretien a été renseigné et nous a été remis comme support pour les échanges. La constitution du document n'a aucun caractère obligatoire mais quand elle a lieu, elle apporte de façon évidente une posture réflexive au professeur. Elle permet de nourrir l'entretien d'expériences professionnelles et d'analyses particulièrement utiles pour mettre en perspective l'exercice du métier au quotidien. Dans la même optique, nous vous conseillons de tenir à jour votre *Curriculum Vitae* sur Iprof. Cet outil de communication précieux nous permet d'accéder à des informations anciennes ou récentes sur votre parcours professionnel, ses étapes et ses temps forts.

Formation

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site académique : <https://www.ac-besancon.fr>, onglet « métiers, ressources humaines, concours », entrées « formation », « attestations et certifications professionnelles ».

• **La préparation aux concours**

Une préparation est proposée cette année pour les concours suivants :

- Agrégation interne LM/LC (inscription close) en lien avec l'université.

Contacts : Agrégation LM : **Pierre CHAMBEFORT, IA-IPR**

Agrégation LC : **Julie PETIT**, chargée de mission pour les LCA

- CAPES interne LM (inscription via le PRAF) :

Contacts : **Pierre CHAMBEFORT, IA-IPR**

• **Les professeurs stagiaires**

Notre académie accueille cette année 17 professeurs fonctionnaires stagiaires pour l'enseignement public, 2 pour l'enseignement privé et des professeurs recrutés sous d'autres statuts : 2 AED en préprofessionnalisation, 4 contractuels alternants (1/3 temps).

La formatrice académique (FA) chargée du suivi et de l'accompagnement des professeurs stagiaires alternants : **Marie-France LISE-LALUBIN** : marie-france.lise@ac-besancon.fr

Les PAD : **Magali DAVRON** : magali.davron@ac-besancon.fr

Benjamin AUBRY : benjamin-alexan.aubry@ac-besancon.fr

Les collègues stagiaires et tuteurs pourront s'adresser à Marie-France LISE-LALUBIN sous couvert de l'IA-IPR chargée du suivi des stagiaires, Juliette SORLIN.

La réforme du Master a engagé une refonte des statuts de nos étudiants et des modalités de stage. Désormais, les étudiants en Master 1 effectuent un stage d'un mois et demi en classe, accompagnés par un professeur d'accueil temporaire (PAT). Les étudiants en Master 2 choisissent un stage de pratique accompagnée, à raison de neuf heures par semaine sous la conduite d'un PAT en lycée puis en collège, ou le statut de professeur contractuel alternant tiers-temps, avec des classes en responsabilité et suivi par un tuteur.

Enfin, les professeurs stagiaires sont nommés, selon leur diplôme et leur expérience, à 50% ou 100% et bénéficient également d'un tuteur.

C'est ainsi que nous avons été amenés à vous solliciter en tant que tuteur en cette rentrée afin d'offrir la meilleure entrée dans le métier à nos collègues ou futurs collègues.

Nous saluons la réussite de 3 collègues à l'agrégation interne (2 en lettres modernes, 1 en lettres classiques).

• **Les certifications complémentaires**

Le **BO n°30 du 25 juillet 2019** organise l'ensemble des certifications complémentaires. Des informations concernant les diverses certifications complémentaires sont disponibles sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>.

Les inscriptions pour la session 2023 seront ouvertes à la rentrée 2022.

- **Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)** permet d'exercer des fonctions d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants du secondaire. Il permet également de poser une candidature à un poste de professeur formateur académique (PFA). Les inscriptions pour la session 2023 seront ouvertes à la rentrée 2022.

Contact : **Pierre CHAMBEFORT, IA-IPR**

Nous tenons enfin à remercier les professeurs qui acceptent de venir en appui des Lettres en assurant une mission – formation, tutorat, inspection, commissions des sessions d'examens, engagement dans les expérimentations, gestion des sites – et ceux qui, en participant à des groupes de travail, contribuent aux avancées de l'enseignement de notre discipline.

Nous savons votre engagement au service de la réussite de chaque élève et nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année, riche d'expériences et de partages.

Les IA-IPR de Lettres : Jean-Luc BERTOLIN, Pierre CHAMBEFORT, Juliette SORLIN